



2015

STRATÉGIE DE MESURE DE LA PARTICIPATION

des Québécoises et Québécois des minorités
ethnoculturelles aux différentes sphères
de la vie collective

Document de référence

*Immigration,
Diversité
et Inclusion*

Québec 

Réalisation

Ce document a été réalisé par la Direction de la planification, de la recherche et des statistiques du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Rédaction et coordination

Elke Laur

Groupe de travail et collaboration à la rédaction

Brigitte Beauvais, Luc Deneault et Mélanie Deslauriers

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, juin 2015

ISBN: Version électronique: 978-2-550-73450-5

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.

Sommaire

Introduction	5
Première partie : recherches et approche.....	9
Deuxième partie : la notion de participation	11
2.1. La conceptualisation de la participation	11
2.2. La « pleine » participation.....	13
Troisième partie : les dimensions de la participation	15
Quatrième partie : les données et les mesures	21
4.1. Les sources de données	21
4.2. La méthodologie de la mesure.....	22
Cinquième partie : le calendrier de la mise en œuvre.....	27
5.1. La priorisation et le calendrier.....	27
5.1.1. Les mesures priorisées.....	27
5.1.2. Les données	28
5.1.3. Les thèmes de base	28
5.1.4. Les méthodes d'analyse.....	29
5.2. La mise en œuvre	30
Le calendrier quinquennal	30
Conclusion.....	33
Références bibliographiques	35
Annexes.....	38
Annexe 1 : Cibles de la Stratégie selon le Plan stratégique ministériel 2012-2016	39
Annexe 2 : Tableau synthèse des dimensions	40
Annexe 3 : Les indices de mesure	42
Annexe 4 : Exemples d'indicateurs et de mesures	44
Annexe 5 : Tableau synthèse des sources de données documentées	46
Annexe 6 : Tableau synthèse du calendrier de mise en œuvre	47
Notes.....	49

Introduction

La *Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective* (dorénavant « Stratégie ») est, depuis 2012, un projet de recherche du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. L'objectif de ce projet vise l'élaboration et la mise sur pied d'une approche qui permet de décrire de la manière la plus globale possible la participation des personnes immigrantes et des personnes des minorités ethnoculturelles à la société québécoise.

La perspective

Cet objectif amène une perspective différente sur la place qu'occupent ces personnes dans la société, et ce, à plusieurs égards. Premièrement, la participation, sans être définie *ad hoc*, est ici abordée et comprise dans un sens plus large que celui auquel nous sommes habitués, lequel la compartimente dans des domaines de recherche distincts : civique, sociale, économique, etc. Le projet vise ainsi à inclure et à réunir ces facettes dans une seule approche et à décrire les multiples façons de participer d'une manière globale et multidimensionnelle. Cette perspective amène une autre considération inhabituelle en ce sens qu'elle aborde la participation des personnes au-delà de la seule fonction utilitariste d'une main-d'œuvre nécessaire à la prospérité du pays – la participation économique reste sans aucun doute une dimension importante de cet apport, mais elle n'est ni exclusive ni autonome. L'approche adoptée est décrite dans la première partie du document, et les dimensions participatives dans la troisième.

Le deuxième aspect innovateur tient dans le choix de recourir à la notion de participation, telle qu'elle est présentée dans la deuxième partie du document. L'utilisation de cette notion n'est pas en soi nouvelle, ni de la part des institutions gouvernementales ni de celle du monde universitaire. Au-delà de son caractère multidimensionnel déjà mentionné, c'est avant tout sa conceptualisation qui reconsidère l'idée de réciprocité entre l'engagement individuel des personnes et la disposition sociétale. De fait, la participation est représentée ici comme un espace donnant lieu à une interdépendance nécessaire et intrinsèque entre les vecteurs individuels et sociétaux de la participation. La mesure concrète de cet engagement partagé conceptualisée reste toutefois à établir.

Mentionnons d'entrée de jeu que cette notion de participation n'est pas censée remplacer celle d'« intégration ». En effet, cette dernière est plutôt utilisée pour décrire le cheminement menant à l'établissement des nouveaux arrivants ou, plus largement, le processus que parcourt toute personne immigrante afin de devenir un membre à part entière de sa société d'accueil. Or, la participation des personnes des minorités ethnoculturelles peut référer tout autant aux démarches d'un nouvel arrivant qu'aux actions d'une personne d'une minorité établie depuis plusieurs générations. Dans ce sens, la notion de participation ne saurait être réduite au simple résultat d'une intégration réussie. La notion bonifie plutôt celle d'intégration puisque leurs contenus peuvent se recouper, mais ils ne sont en rien identiques.

Le procédé

Ce projet de recherche se démarque non seulement dans son intention de construire et de décrire un contenu nouveau, mais également dans sa façon de procéder : la durée du temps alloué à son développement, l'ampleur et la portée des mesures et des bases de données prévues dans la mise en œuvre et l'élaboration d'un bilan chiffré sur le long terme.

La durée et les différentes phases du développement de la Stratégie sont inscrites au plan stratégique 2012-2016 du Ministère. Ce plan stratégique prévoit quatre étapes de développement s'échelonnant sur toute sa durée avec des cibles bien définies : l'identification des dimensions participatives (2012-2013), l'élaboration des outils de mesure (2013-2014), l'adoption de la stratégie (2014-2015) et sa mise en œuvre lors de la quatrième année (2015-2016). Cette quatrième phase correspond à la première année de mesure selon l'échéancier. C'est donc sur trois ans que ce projet a pu se construire.

Le plan stratégique (2012-2016) du Ministère précise que le projet a pour objectif de « documenter adéquatement la situation » de la « participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective ». Cette Stratégie est liée à une question qui ne cesse de revenir depuis la fondation du Ministère : Comment évaluer la capacité réelle du Québec à accueillir et à intégrer les personnes immigrantes? Dans son rapport sur la sélection des immigrants travailleurs qualifiés (2010-2011), le Vérificateur général du Québec soulignait l'absence d'indicateurs socio-économiques visant à bien cerner cette capacité.

En décrivant les différentes formes d'engagement participatif des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles et les dispositions sociétales qui les rendent possibles, la Stratégie permettra de remédier en partie au manque de données d'observation qui rend difficile la compréhension de la situation. D'autres projets ministériels pourront également être alimentés par le contenu de cette Stratégie. À long terme, cette description pourra influencer sur la prise de décisions quant aux actions à mettre en œuvre pour favoriser ces différentes formes de participation. La méthodologie développée dans le cadre de ce projet propose des indices conçus pour décrire sur la base de ratios les mesures de la participation. Ces mesures seront puisées dans une multitude de bases de données disponibles ou devant être construites.

Le but est donc de décrire la participation suivant un calendrier quinquennal dans une perspective à long terme. Cette démarche pourra ensuite être reprise sous une forme qui, sans être identique, sera suffisamment comparable pour qu'elle soit, idéalement, récurrente.

Il est à souligner qu'une stratégie, telle qu'elle est proposée dans ce document, ne saurait être immuable. Un apport constant de nouvelles sources de données, de mesures supplémentaires ou plus adéquates, associées à une réflexion soutenue et continue, ne peut qu'enrichir et parfaire la démarche proposée. Une interaction fructueuse et constante, entre les observations et mesures à effectuer d'une part et la conceptualisation et la démarche de la Stratégie proposées d'autre part, ne pourra qu'améliorer l'approche présentée dans les pages suivantes tout au long de sa mise en œuvre.

La présentation

Ce document ne suivra pas le fil chronologique du développement de la Stratégie. Il présente plutôt le projet dans une suite thématique. Toutefois, comme certains éléments ne peuvent être appréhendés qu'en fonction d'un ordre chronologique, des explications ou des mises en contexte rétrospectives seront apportées, le cas échéant.

Finalement, il semble important de souligner que le développement d'une telle stratégie, échelonné sur plusieurs années, est une occasion rare d'asseoir les connaissances en termes d'indicateurs dans une administration gouvernementale. Son développement est le fruit du travail continu et concerté d'une équipe de recherche restreinte, mais régulièrement alimentée par un groupe de travail élargi au sein du Ministère et représentant tous les secteurs d'activité. Ainsi, toutes les perspectives sur l'immigration, l'intégration, la diversité, l'inclusion et la participation, présentes dans une telle administration spécialisée, ont pu être prises en compte, autant dans la mécanique des processus, dans l'évaluation des façons de faire que dans la recherche de meilleures pratiques et stratégies.

Le développement de cette stratégie a été confié à la Direction de la planification, de la recherche et des statistiques du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion à partir de 2013. Ce document résume la démarche entreprise depuis; il détaille les mesures et indicateurs déployés, ainsi que le calendrier de sa mise en œuvre.

Première partie : recherches et approche

Le développement de cette *Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective* a été échelonné sur trois années, comme prévu dans le programme de recherche et dans le plan stratégique du Ministère. Comme mentionné dans l'introduction, les étapes y sont prédéfinies : l'identification des dimensions participatives (2012-2013), l'élaboration des outils de mesure (2013-2014), l'adoption de la stratégie (2014-2015) ainsi que sa mise en œuvre à la quatrième année (2015-2016), voir également l'annexe 1.

Les démarches tangibles et concrètes indispensables au développement de cette Stratégie de mesure devaient être déterminées au fur et à mesure pendant les trois ans précédant son adoption. Ces démarches et recherches sont nécessairement multidisciplinaires, puisque le contenu de la Stratégie doit s'appuyer non seulement sur les connaissances théoriques et conceptuelles en vigueur dans plusieurs domaines des sciences sociales, mais elles doivent aussi s'aligner sur les meilleures pratiques méthodologiques afin de définir des indices qui assurent en même temps une comparabilité des comportements de divers groupes ainsi qu'un suivi de l'évolution de ces comportements.

Les recherches

Les démarches servant au développement de la Stratégie suivent le cheminement d'un projet de recherche classique : elles s'appuient tout d'abord sur une revue des travaux administratifs, universitaires et gouvernementaux aux échelles nationale et internationale afin de recenser les approches existantesⁱ. L'apport des partenaires universitaires du Ministère, et plus généralement du monde de la recherche, a été sollicité à plusieurs reprises, par exemple lors d'organisation d'événements universitairesⁱⁱ, afin de prendre connaissance des pratiques en cours et d'explorer de nouvelles façons de conceptualiser et de quantifier la participation.

En général, les approches recensées compartimentent et isolent les différentes dimensions participatives. La participation civique se retrouve très souvent dans les travaux de chercheurs œuvrant en science politique, la participation sociale ou communautaire dans ceux travaillant en sociologie et, parfois, des travaux font référence à la participation socio-économique en énumérant des indicateurs de participation au marché du travail. Ainsi, les approches approfondissent pour la grande majorité des aspects très circonscrits de la participation, tels le don ou la participation électorale, par exemple. D'autres, par souci de comparabilité internationale, réduisent le nombre et la complexité des indicateurs à une simple mesure commune, ce qui rend le résultat souvent trop fragmenté ou partiel pour permettre une vue d'ensemble.

Ces recherches n'ont donc pas permis de mettre la main sur un modèle, une démarche aussi englobante que celle amorcée dans le cadre de la Stratégie ou une approche générale à adopter.

L'approche préconisée

Il fallait donc élaborer une approche basée sur une acception de la participation se déployant dans toutes les sphères de la vie collective et susceptible d'être mesurée, ainsi qu'une conceptualisation globale. De nombreuses questions demeuraient toutefois sans réponse :

Comment définir une telle participation? Quelles sont les dimensions à inclure? Qui sont les Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles? Comment mesurer tous ces concepts?

La façon de procéder pour arriver à une approche appropriée, aussi méthodique qu'elle ait été, ne résultait pas d'une méthodologie fixée d'avanceⁱⁱⁱ. D'un côté, une démarche déductive classique, se basant sur une série d'hypothèses sur la relation entre une appartenance à une minorité et une participation différentielle à la société, semblait, en quelque sorte, ignorer que plusieurs résultats de recherches constatent d'ores et déjà cette relation. Il ne s'agit donc plus d'une relation hypothétique, même si le nombre d'observations documentées est limité et que la relation entre certaines appartenances et certaines formes de participation n'a pas toujours été rigoureusement établie.

D'un autre côté, une approche purement inductive ne paraissait pas appropriée non plus, même si elle était menée d'une façon rigoureuse et menant à des résultats fiables. La participation de minorités ethnoculturelles à la société québécoise fait l'objet de tellement d'observations particulières plus ou moins médiatisées que la démarche pourrait être jugée inadaptée, trop anecdotique et potentiellement altérée. Les observations particulières sont souvent à l'origine de déductions de cause à effet : les médias, les cas d'accommodements ou encore les expériences personnelles publicisées sur des réseaux sociaux de plus en plus interconnectés construisent des liens entre appartenances diverses et différents modes de participation. Comme l'objectif de la Stratégie vise à documenter adéquatement la situation dans son ensemble, le risque de reproduire certains biais semblait important. Ainsi, l'approche adoptée pour élaborer cette stratégie ne cherchait pas non plus à induire uniquement à partir d'observations concrètes.

L'approche empruntée pour le développement de la Stratégie pourrait plutôt être qualifiée d'hybride. Guidée par un cadre de connaissances déjà bien établi et munie de définitions opérationnelles pour les concepts utilisés, elle mise sur l'enrichissement qui émerge au fur et à mesure que les travaux de recherche avancent et que des données sont retenues (Mukamurera et autres 2006 : 114). Plutôt que d'être un processus linéaire ou séquentiel, une telle démarche relève donc davantage d'une dynamique itérative puisqu'elle permet de procéder à un va-et-vient entre les phases du projet (Noce 2015).

En effet, un processus circulaire et progressif a été préconisé comme démarche afin de permettre la plus grande ouverture possible aux faits et contenus qu'il fallait encore découvrir à chaque étape du projet. Un tel processus circulaire a été utilisé pour la conceptualisation et la définition de la participation et des minorités et pour l'élaboration du calendrier de la mise en œuvre.

Deuxième partie : la notion de participation

L'utilisation de la notion de « participation » n'est pas nouvelle de la part du gouvernement ni de celle du monde universitaire ou communautaire. Toutefois, il n'existe pas de définition unique ou officialisée – le terme semble même irréductible à une seule définition, vu la multiplicité de son emploi (Oakley et Marsden 1984).

Étymologiquement, le terme de *participation* vient du latin *participatio*, qui a donné le verbe *participare* qui signifie autant « prendre part à » qu'« avoir sa part de ». C'est dans ce sens que la participation est conçue comme étant à la fois un droit et une responsabilité où « aucun marqueur de différence ne saurait être un obstacle à la participation [... et...] à la nécessaire solidarité de la vie en société caractérisée par l'interdépendance. » (MIDI 2014 : 33)

Une définition opérationnelle du concept permettait à la fois d'avancer dans la constitution de la Stratégie tout en construisant son contenu (voir l'approche décrite dans la première partie). Ainsi, la participation est simplement considérée comme une action de participer, de prendre part au sens de contribuer, de s'engager, de s'associer et de faire un apport à la société en général ou à un de ses sous-groupes. Ce point de départ étant le plus large possible, son contenu se construit à travers sa conceptualisation (2.1.), son aboutissement (2.2.) et ses dimensions (troisième partie).

2.1. La conceptualisation de la participation

Afin de documenter la participation, il semble important de rendre compte de la dynamique sous-jacente lorsque des personnes participent à la vie collective. En plus de documenter les formes et les degrés de contribution (économique, démographique, linguistique, etc.) que chaque individu peut apporter, la prise en compte du contexte dans lequel se déploie cette contribution est indispensable : le terrain plus ou moins fertile que la personne trouve lorsqu'elle a la capacité et la volonté de s'engager.

Un espace participatif

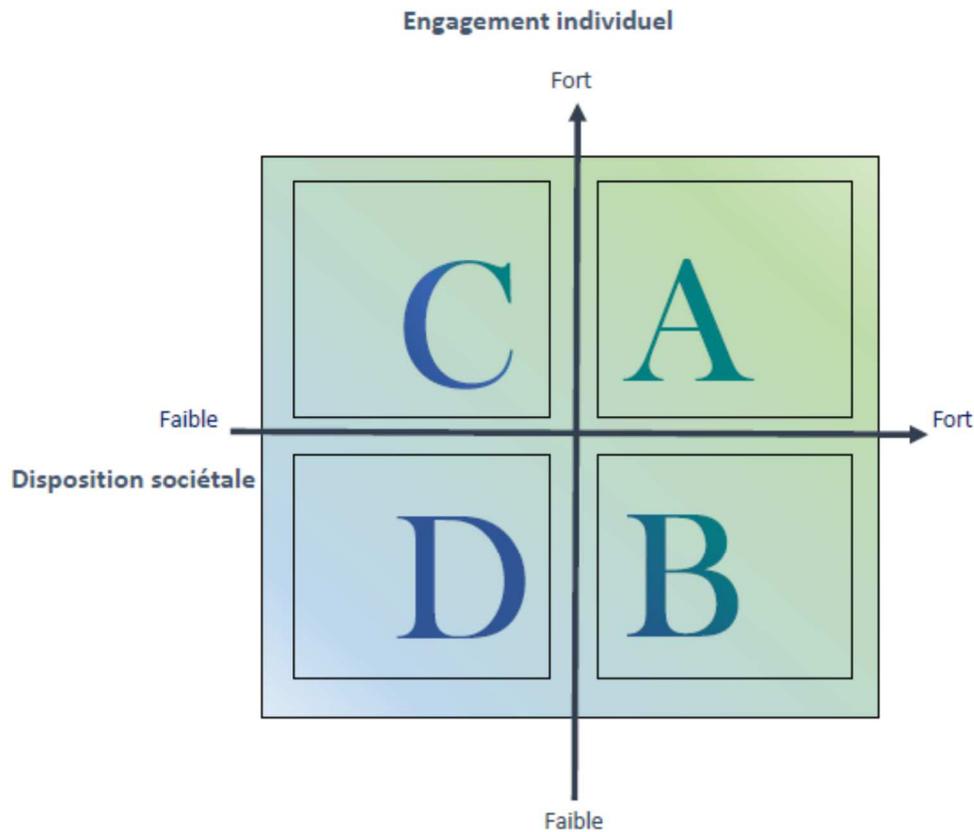
La conceptualisation de la participation a pris la forme d'un espace dans lequel ces deux modalités se croisent dans une matrice (voir le schéma 1) : l'engagement individuel (axe vertical) et la disposition sociétale (axe horizontal)^{iv}. Cette matrice rend compte de l'articulation entre les différents degrés (allant de faible à fort) d'engagements individuels et de dispositions sociétales, donnant lieu à quatre zones : un engagement individuel et une disposition sociétale forts (zone A), un engagement individuel faible et une disposition sociétale forte (zone B), un engagement individuel fort et une disposition sociétale faible (zone C) et un engagement individuel et une disposition sociétale faibles (zone D). La matrice conçoit ainsi tout degré de participation dans une optique d'interaction constante entre l'individu et la société.

Les zones couvrant une faible disposition sociétale (C et D) peuvent indiquer pour le gouvernement la nécessité d'agir sur la société d'accueil, sur son ouverture et sur la perception de toute la population, alors qu'un faible engagement individuel (zones D et B) indiquera plutôt une nécessité de favoriser la capacité ou la volonté individuelle de s'engager, voire l'autonomie des personnes face à leurs parcours d'immigration, d'intégration ou d'inclusion lorsqu'il est question

de personnes immigrantes ou issues de l'immigration (un des principes de l'architecture d'entreprise du Ministère). La zone A serait donc celle où se situent les degrés de participation ne nécessitant pas ou peu d'action gouvernementale particulière et urgente auprès de ces personnes ou auprès de la société d'accueil.

Cet espace participatif permet alors de rendre compte de l'interdépendance entre engagement individuel et disposition sociétale. Ainsi, la participation, tout comme l'absence de participation, l'exclusion ou les difficultés que certains groupes éprouvent pour participer à la société, s'inscrivent dans une interaction des efforts individuels et collectifs. La participation et l'exclusion deviennent ainsi des résultantes d'efforts déployés dans les deux sens, suivant leur degré d'intensité sur les deux axes de la matrice.

Schéma 1 : L'espace participatif



Cet engagement partagé entre la personne et la société est apparent dans tout l'espace participatif, peu importe le degré d'intensité que connaissent d'éventuels indicateurs. L'existence et la disponibilité d'indicateurs se référant aux deux axes restent par ailleurs peu documentées (voir également la cinquième partie).

Des indicateurs matriciels

Plusieurs indicateurs, notamment ceux qui relèvent de la dimension économique, tels le taux de chômage, la surqualification, etc., font déjà partie des suivis gouvernementaux du marché du travail, tant au niveau provincial, que fédéral et international. Ils témoignent d'une participation plus ou moins réussie des personnes des diverses minorités ethnoculturelles. D'autres analyses font ressortir de ces indicateurs et de leur contexte les diverses formes qu'une disposition sociétale faible peut prendre, telles l'exclusion sociale, la discrimination, les difficultés de communication interculturelle, etc. Ces indicateurs sont suivis depuis longtemps et permettent d'identifier certaines lacunes, notamment sur le plan d'une insertion en emploi de ces groupes.

Toutefois, le diagnostic de ces formes de faible participation (ou non-participation) reste limité puisque peu de champs d'activité sont pris en considération, et ceux qui le sont restent souvent isolés, partiels ou sans mise en contexte. Tout en étant utiles, ces indicateurs prennent souvent davantage en considération le degré d'engagement individuel que le degré d'ouverture sociétale. La rareté des bases de données et d'analyses plus complexes de cette interaction explique certainement en partie cet état de fait. Une partie de la mise en œuvre de la Stratégie sera consacrée à la recherche continue de données plus complètes et d'analyses plus complexes de la conjonction des actions individuelles avec le tissu social (voir la cinquième partie).

De prime abord, la Stratégie vise simplement à documenter les faits témoignant autant d'une disposition sociétale plus ou moins ouverte, que d'un apport des minorités ethnoculturelles, dont les personnes immigrantes, à leur société d'accueil. Toutefois, les liens entre ces deux axes de l'espace participatif ne sont que rarement documentés ou analysés. Sans établir un lien de cause à effet, rendre compte de cette interrelation semble primordial. Après tout, un manque de participation dans un domaine pourrait s'accompagner d'une très forte participation dans un autre tout comme il pourrait être un indice de discrimination. Une description plus globale du plus grand nombre d'indicateurs constitue donc la première phase de cette Stratégie.

2.2. La « pleine » participation

La terminologie de « pleine participation » est bien ancrée dans plusieurs démarches gouvernementales. Cette « pleine participation » est souvent mise en exergue lorsqu'elle est jugée absente ou non atteinte, c'est-à-dire lorsqu'un groupe de la société s'en voit exclu. Le droit à la « pleine participation » est en effet considéré comme un pilier de la cohésion sociale basée sur le principe de l'égalité.

Dans cet ordre d'idée, l'Office des personnes handicapées du Québec avance que la pleine participation « se définit comme la pleine réalisation des “habitudes de vie” de la personne, ce qui fait référence à la réalisation d'activités courantes telles que se nourrir, se déplacer, se loger, communiquer avec les autres, et à l'exercice de rôles sociaux, notamment étudier, travailler, pratiquer des loisirs, s'impliquer dans des partis politiques, des clubs, des organismes communautaires. » (2009 : 12). Cette même terminologie, avec d'autres descriptifs ou définitions, se retrouve dans plusieurs documents gouvernementaux ou communautaires, notamment concernant les aînés ou les retraités (ministère de la Famille), les personnes handicapées (Office

des personnes handicapées, Association des établissements de réadaptation), les jeunes (Secrétariat à la jeunesse du Québec) ou les Franco-Ontariens (Union culturelle des Franco-Ontariennes, Réseau de services de santé en français de l'Est de l'Ontario). Cette terminologie n'est pas univoque puisqu'elle renvoie à des descriptions adaptées à différents groupes de personnes et qu'on la remplace souvent par des synonymes, tels que « participation sociale » ou « participation communautaire ». Il n'y a donc pas de définition dédiée à cette terminologie.

Les documents gouvernementaux consacrés à l'immigration ne font pas exception : la « pleine participation » est mentionnée dans la *Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*, dans l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990, dans plusieurs plans d'action et plans stratégiques du Ministère, dans la *Politique gouvernementale pour favoriser la pleine participation de tous à l'essor du Québec*^v, dans la mission du Ministère, ainsi que dans la vision d'un de ses secteurs. Il s'agit donc d'une terminologie consacrée par l'usage sans qu'elle ait donné lieu à une définition acceptée ou officialisée.

L'absence d'une définition généralisée de cette terminologie, son utilisation plus ou moins consacrée et figée, ainsi que son caractère non mesurable inhérent, mènent à une distinction entre un idéal à atteindre (la « pleine participation » comme référant à un contenu total, absolu et complet) et la mesure concrète d'une participation (permettant d'évaluer la parité entre plusieurs groupes sociétaux).

La définition suivante a été retenue :

« La pleine participation réfère à un idéal d'engagement de tous les membres de la société dans les sphères de la vie collective. Elle est le reflet d'une conjugaison réussie des capacités et aspirations individuelles avec les dispositions sociétales optimales.

La réalisation concrète de cette conjonction peut être mesurée par la comparaison de la participation de différents groupes de la société dans diverses dimensions. »

De cette manière, l'idéal d'une « pleine participation » sous-tend les actions gouvernementales et l'aspiration des personnes et de la société dans son ensemble. Son actualisation et son suivi quantitatif se réalisent dans cette Stratégie avec des mesures et indices concrets décrits dans la quatrième partie.

Comme mentionné dans l'introduction, cette participation n'est aucunement identique au processus d'intégration qui, lui, est plutôt propre aux personnes immigrantes et constitue une transition vers une inclusion (MIDI 2014 : 33).

Troisième partie : les dimensions de la participation

La participation des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective prend des formes multiples et se déploie dans plusieurs dimensions. Ainsi, documenter adéquatement la participation des minorités ethnoculturelles revient à retracer leur contribution en tant qu'acteurs sociaux dans plusieurs dimensions d'activités qui se manifestent dans les sphères constitutives de la vie collective. Par exemple, dans la sphère éducative, une personne peut participer économiquement (en tant que professeur), linguistiquement (en utilisant le français) et d'une façon citoyenne (en tant que membre d'un conseil d'administration), etc.

La participation dans ces dimensions présuppose donc un engagement individuel. Cette participation individuelle se manifeste dans différents domaines de l'espace public (tels le marché du travail, les événements culturels, le milieu politique, etc.), sans nécessairement couvrir toutes les sphères de la vie collective. En effet, le rôle des institutions ou organisations dans l'espace public relève davantage d'une disposition sociétale que d'un engagement individuel. Ainsi, l'influence de la publicité, de l'éducation, de la santé ou de l'infrastructure (OCDE 2012) fera l'objet d'une recherche plus approfondie lorsque les mesures de la disposition sociétale seront explorées, soit dans la deuxième année de la mise en œuvre de la Stratégie (voir la cinquième partie).

Sept dimensions, constituées de plusieurs composantes et éléments, ont été retenues : les dimensions démographique, linguistique, citoyenne, économique, communautaire, identitaire et culturelle. Initialement, une huitième dimension, nommée « exclusion », en faisait partie, afin de rendre compte des problématiques liées à un faible degré de participation. Cette dimension a néanmoins été absorbée dans la conceptualisation de l'espace participatif où l'exclusion sociétale représente une disposition sociétale faible. Ainsi, l'exclusion est mesurée non plus en tant que dimension, mais comme une conséquence d'une faible disposition sociétale qui tient compte de l'apport complémentaire de l'engagement individuel (CEPE 2009; ISQ 2005). Le calendrier de mise en œuvre de la Stratégie prévoit une meilleure exploration des mesures possibles et des bases de données disponibles pour pouvoir documenter les divers degrés d'ouverture sociétale en même temps que les diverses sphères de la vie collective (voir la cinquième partie).

Les sept dimensions retenues se distinguent également quant à leur portée, importance ou nécessité respectives. Certaines contiennent des aspects qui touchent à la survie et aux besoins essentiels (tels que le logement, les moyens de subsistance, etc.) alors que d'autres revêtent des aspects plutôt volontaires, voire facultatifs (bénévolat, naturalisation, etc.). Ces dimensions ne se situent pas plus au même niveau, ou sur une même échelle, qu'elles n'exigent un même degré d'apport, de contribution individuelle ou d'ouverture sociétale. L'ampleur de leur contenu varie également et le défi que peut constituer leur mesure n'est pas nécessairement comparable.

Néanmoins, ces dimensions délimitent les champs dans lesquels les personnes sont susceptibles de participer à la vie collective. Dans ce sens, elles ont été conçues de la façon la plus englobante possible et leur étendue devra être développée en continu lors de la mise en œuvre de la Stratégie. L'actuel contenu des dimensions retenues est ventilé en une ou plusieurs composantes et éléments

qui sont détaillés en indicateurs et mesures (voir la quatrième partie). Voici un aperçu de la composition de ces dimensions, qu'un tableau synthèse reprend à l'annexe 2, et des exemples de ventilation en indicateurs et mesures qui figurent en annexe 4.

La dimension démographique

La dimension démographique est primordiale puisqu'elle est l'un des fondements de la politique d'immigration au Québec (MIDI 2014 : 18-19). L'immigration représente un des leviers dont dispose le gouvernement québécois pour contribuer à la croissance démographique, notamment par le renouvellement de la population afin de maintenir le poids démographique du Québec au sein du Canada et en raison des enjeux liés à l'occupation du territoire.

Toutefois, cet apport étant notamment dû à la présence d'une personne sur le territoire, il relève davantage de la comptabilisation de celle-ci que d'un comportement actif. Cet apport ne peut donc être ni mesuré ni interprété de la même façon que les autres dimensions. Il relève davantage d'une toile de fond, d'une condition *sine qua non*, permettant une participation à la société et qui sert plutôt à décrire le contexte dans lequel la participation dans les autres dimensions se déploie. C'est donc une trame qui sous-tend chacun des axes de l'espace participatif (voir le point 2.1.) et qui sera traitée de façon indépendante lorsque les différents indicateurs de la participation seront mesurés (voir la quatrième partie) et lors de la mise en œuvre de la Stratégie (voir la cinquième partie).

La dimension linguistique

La contribution des minorités ethnoculturelles à la vitalité et la pérennité du français est un défi prioritaire au Québec ayant mené à beaucoup de dispositions gouvernementales depuis la Révolution tranquille, telles la *Charte de la langue française* ou la négociation de l'*Accord Canada-Québec*, par exemple^{vi}. La pérennité du français témoigne de la volonté de la société québécoise de préserver son caractère distinct et francophone et d'assurer le développement du français comme langue commune d'intégration et de cohésion sociale. L'utilisation du français comme langue officielle dans l'espace public favorise l'insertion en emploi, l'engagement communautaire et civique ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance à long terme.

De ce fait, la dimension linguistique regroupe la connaissance et l'utilisation du français – et d'autres langues en plus du français – ainsi que l'apprentissage et le rayonnement de la langue française en abordant cette contribution en termes de « capital linguistique ». Le capital linguistique est une notion élaborée par le sociologue Pierre Bourdieu (1977) qui a conçu un cadre conceptuel d'économie d'échanges linguistiques. Ce cadre place la langue, au-delà d'une fonction de communication première et d'une capacité grammaticale, dans un espace social où sa valeur est établie sur un marché linguistique donné. Ainsi, la notion permet d'élargir la dimension linguistique aux interactions interculturelles et donc également aux capacités pragmatiques

nécessaires pour une participation réussie (Derwing et Waugh 2012). De plus, elle permet d'aborder la langue comme fait social investi de sens sociohistorique.

L'utilisation du français comme langue commune étant l'objectif des législations linguistiques en vigueur, sa connaissance ou, à défaut, son apprentissage, deviennent des indicateurs de la participation linguistique. Outre l'utilisation du français dans la vie quotidienne collective, son rayonnement est également un indicateur : en tant que professionnels de la langue française, certaines personnes des minorités ethnoculturelles peuvent contribuer à son développement ou à son expansion. La connaissance d'autres langues en plus de celle du français permet également une contribution linguistique à la société, tels le développement de marchés internationaux (Nathan et Lee 2013), l'enseignement de ces langues, la traduction^{vii}, etc.

De plus, en tant que compétence transversale, l'utilisation du français devient un facteur de cohésion sociale – autant pour sa construction que pour son renforcement (Pagé 2011).

La dimension citoyenne

La participation citoyenne est souvent abordée sous l'angle d'une mobilisation citoyenne (Polletta 2013) et, en tant que telle, traitée comme « indicateur du développement et du bien-être des personnes et des communautés susceptibles de générer du capital social » (Luna-Ortega 2012 : 6). La citoyenneté comporte des droits et des devoirs civiques définissant le rôle du citoyen dans la communauté politique et les institutions. Ainsi, la citoyenneté politique témoigne d'une démarche citoyenne au sein des institutions en tant que volonté de participer aux actions civiques ou à des formes d'expression, à des considérations éthiques ou à des solidarités sociales. Il s'agit de ce qui est désigné ailleurs comme « participation démocratique » ou publique, celle aux débats dans l'espace public (Mercier et Saint-Germain 2009 : 3), aux élections en tant qu'électeur (Black et Hicks 2006) ou en tant que participante ou participant (candidate, candidat ou élue, élu) aux niveaux fédéral, provincial, municipal et dans les commissions scolaires.

Cette dimension comprend également la citoyenneté sociale qui regroupe la participation des personnes dans la société au sein de mouvements ou d'associations à but non lucratif et indépendants de l'État, dont le but est de transformer les politiques sociales, les services publics ou des normes et des lois aux échelons local, provincial, national ou international.

Enfin, le taux de naturalisation témoigne de la citoyenneté civique et semble être un indicateur d'une participation réussie (Tran, Kustec et Chui 2005).

La dimension économique

La dimension économique entend mesurer la participation au marché du travail ainsi que les diverses autres contributions des personnes à la prospérité du Québec. Par conséquent, elle inclut, en plus de la contribution à l'activité économique sur le marché du travail, la consommation, c'est-à-dire les dépenses dans l'achat de biens et services, les apports en ce qui concerne la

scolarité effectuée ailleurs, le revenu, la philanthropie ou les contributions sous forme de dons, les réseaux économiques mesurant l'étendue et la diversité des liens établis dans les différentes activités économiques et, finalement, le domaine de la finance qui mesure les contributions des personnes à l'investissement, au patrimoine ou à la création de nouveaux marchés.

La participation au marché du travail (mesurée par le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'emploi) constitue certainement l'indicateur le plus souvent utilisé pour prendre le pouls d'une contribution économique des minorités visées. Combinées à des analyses sur le revenu et la surqualification, par exemple, ces mesures témoignent souvent davantage d'un déficit de participation, c'est-à-dire d'une forme d'exclusion socio-économique, surtout en ce qui concerne les personnes immigrantes nouvellement arrivées (admises depuis 5 ans ou moins) et les personnes de certaines minorités visibles^{viii} (Ledent et autres 2014; Boudarbat et Grenier 2014; Ménard et Fadel 2013). La part d'une faible disposition sociétale dans cette dimension, notamment sous forme de discrimination (Eid 2012; Chicha 2013), est à explorer davantage.

La participation économique constitue une des dimensions qui se trouve souvent explorée dans le cadre de tentatives d'évaluation des coûts et des bénéfices de l'immigration. Ces évaluations recourent parfois à des indicateurs supplémentaires afin de mesurer l'apport de l'immigration dans une perspective de gain sociétal, notamment basée sur des calculs directs, ponctuels et à court terme. Si de tels indicateurs existent, ils ne sont pas toujours concluants vu la multiplicité des mesures, la complexité d'une participation socio-économique (sans même considérer les autres dimensions), la rareté des analyses effectuées ainsi que leurs objectifs variables (Boudarbat et Grenier 2014). Ainsi, la part d'enrichissement de la société que les minorités engendrent en tant que consommateurs, contribuables, philanthropes ou par leur patrimoine financier ou leurs investissements, est une donnée souvent peu explorée. Ces apports seront décrits dans les composantes de cette dimension.

La dimension communautaire

Les personnes sont membres de plusieurs groupes, collectivités ou communautés dans leur vie quotidienne (dans le quartier, au travail, dans la famille ou dans une communauté ethnique ou religieuse), mais elles ne participent pas forcément à tous ces groupes (Germain et Sweeney 2002 : 11). Ainsi, la participation communautaire inclut simplement les formes d'engagement, telles l'affiliation des personnes à des associations locales ou les activités qu'elles y initient ou auxquelles elles participent, comme la participation à des équipes sportives ou à des organisations communautaires. Le développement de réseaux en tant que capital social affectif et relationnel^{ix} qui y sont déployés et tissés témoignent de cette participation communautaire tout comme le bénévolat qui est effectué sous différentes formes (Thomas 2012).

La dimension identitaire

La dimension identitaire regroupe les sentiments d'appartenance que possèdent, développent ou adoptent les personnes – l'appartenance locale, québécoise, canadienne et celle liée aux pays d'origine ou aux origines ancestrales. Le sentiment d'appartenance ou d'attachement et le sentiment d'acceptation semblent avoir un impact sur le degré de participation des personnes à plusieurs niveaux, notamment citoyen (Bilodeau 2015), linguistique (Amirault et Lussier 2008) ou culturel (Garon et Lapointe 2007). L'identification en tant que processus multidimensionnel et évolutif constitue donc un facteur transversal pour une participation réussie dans toutes les dimensions participatives.

La dimension culturelle

« La participation à la vie culturelle est au cœur de la formation identitaire d'une société. [...] La pratique culturelle plonge le sujet qui la pratique dans un univers symbolique socialement partagé. À ce titre, elle produit des références culturelles communes et elle concourt à la constitution des traits culturels distinctifs d'une collectivité. [...] La pratique culturelle donne une visibilité aux appartenances. L'utilisation des services culturels et l'occupation des lieux culturels sont des formes de reconnaissance des liens culturels qui unissent les citoyens. Cette participation consolide l'appareil institutionnel qui diffuse la culture et le justifie socialement. » (Garon et Lapointe 2007 : 73)

Les personnes contribuent de différentes manières à l'enrichissement de la vie artistique et de l'activité culturelle du Québec. L'importance de la contribution des artistes issus des minorités ethnoculturelles dans le domaine des arts et de la culture est inhérente au dynamisme de la société, à la reconnaissance internationale du Québec et au renforcement du sentiment d'appartenance à une culture commune dynamique. Ainsi, en tant qu'animateurs de spectacle ou professionnels d'une activité culturelle, ces personnes participent au développement culturel de la société.

Dans cette dimension, l'activité culturelle inclut donc les rôles des personnes, leur représentation et leurs pratiques dans le domaine des arts et de la culture tout comme la diversité et la vitalité de la culture présente témoigne de leur contribution en tant que mécènes, créateurs architecturaux et urbanistiques ou propriétaires de lieux de diffusion de la culture. La consommation des biens culturels sous toutes ses formes (fréquentation de bibliothèques, de festivals ou de musées, etc.) y est également mesurée.

Quatrième partie : les données et les mesures

Les dimensions de la participation et leurs composantes sont découpées et détaillées en indicateurs et mesures afin de permettre une description quantitative. La démarche itérative décrite dans la première partie inclut donc, en plus d'une analyse des écrits, celle de bases de données, de leurs variables et des questionnaires, le cas échéant.

4.1. Les sources de données

Une multitude d'initiatives méthodologiques de collectes et de bases de données disponibles et accessibles, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, gouvernementales, communautaires ou universitaires, ou encore basées sur des processus administratifs, voire des données ouvertes, ont contribué à alimenter les mesures et indicateurs retenus. Plus de trois cents mesures potentielles ont ainsi pu être identifiées pour alimenter les différentes dimensions participatives et leurs composantes.

C'est également à partir des bases de données que la caractérisation des minorités ethnoculturelles a été circonscrite, d'une façon délibérément inductive : toutes les variables présentes dans des bases de données qui permettent de mesurer une appartenance à une minorité ethnoculturelle sont prises en considération. Ainsi, une telle appartenance est déterminée, d'une manière empirique et très pragmatique, c'est-à-dire à partir de leurs articulations dans les données : le statut d'immigration, l'appartenance à une minorité visible, la deuxième génération, les langues maternelles, les origines ethniques, le lieu de naissance, etc. Les définitions et descriptions de ces variables peuvent varier selon les sources de données, mais se réfèrent, pour la grande majorité, à la terminologie utilisée par Statistique Canada⁸.

Ces caractéristiques qui permettent de déterminer l'appartenance (ou non) à une minorité ethnoculturelle peuvent évidemment se chevaucher. Leur présence peut se limiter à une seule mesure, pour certaines bases de données, alors qu'elles peuvent être une dizaine dans d'autres. Dans la mise en œuvre de la Stratégie, ces caractéristiques sont priorisées selon leur importance et disponibilité, tout comme en fonction des indices qu'elles permettent d'établir (voir le point 4.2.). Lors de la deuxième phase du projet, plusieurs outils ont été constitués qui répertorient ces mesures et les regroupent en indicateurs. Ces outils sont à la base des réflexions qui ont mené à la priorisation des mesures pour établir un calendrier (voir la cinquième partie) : un recueil et des fiches de synthèse listant les sources de données et leur description. Ces sources sont colligées pour chacune des dimensions et ventilées selon les indicateurs, les mesures et les appartenances ethnoculturelles mesurables. Des exemples d'indicateurs et de mesures se trouvent en annexe 4 de même que dans le tableau de la mise en œuvre de la Stratégie (en annexe 6).

Ces outils ne sont pas immuables puisque leur contenu sera bonifié, modifié et priorisé pendant toute la durée de l'application de la Stratégie. Il s'agit, en quelque sorte, d'un réservoir d'indicateurs de mesures possibles qui alimentera le calendrier de la mise en œuvre. Ainsi, l'inventaire de ces indicateurs, tout comme celui de leurs mesures, restera flexible et ajustable – surtout relativement à l'accessibilité des sources de données, mais aussi pour tenir compte de l'ensemble de la démarche conceptuelle.

Certaines sources de données sont d'ores et déjà disponibles au Ministère, d'autres devront être acquises ou compilées. Quelques sources encore ont été identifiées sans que la possibilité des croisements requis, avec les caractéristiques permettant d'identifier l'appartenance à une minorité ethnoculturelle soit vraiment confirmée, ou encore dont l'accessibilité devra être négociée. Enfin, pour quelques indicateurs ou mesures, aucune source de données n'a encore été repérée. Plusieurs démarches pour élargir le spectre de ces sources de données ont été entreprises et d'autres seront amorcées tout au long de la période de la mise en œuvre de la Stratégie.

Un tableau en annexe 5 énumère les sources de données retenues actuellement pour les premières cinq années de la Stratégie, selon chaque année de mise en œuvre. Quoique non exhaustive et évolutive, cette liste permet d'entrevoir les sources de données et les dimensions alimentées.

4.2. La méthodologie de la mesure

Comme mentionné précédemment, la participation est mesurée par la comparaison de différents groupes de la société. Afin de permettre cette comparaison en un seul chiffre (ce qu'une simple description proportionnelle, en pourcentages, ne peut donner qu'en deux ensembles distincts), il fallait développer des indices. Ces indices doivent rendre possible, en un calcul, la comparaison d'une mesure de participation pour plusieurs groupes (représentant ou non une minorité ethnoculturelle) et ceci de la façon la plus objective possible.

Les indices retenus

Ainsi, à l'instar d'indices tels que le quotient de localisation^{xi} ou le coefficient de proportionnalité, trois indices ont notamment été construits pour rendre compte des différentes situations de mesures de la Stratégie (voir l'annexe 3 pour consulter les formules). Il est également prévu que des indices alternatifs pourraient s'avérer nécessaires dans certains cas bien particuliers.

(1) Indice de parité (Ipar)

L'indice de parité calcule la proportion de la présence d'une caractéristique donnée chez les personnes d'une minorité par rapport à la présence de la même caractéristique dans le reste de la population (population totale moins la minorité en question).

Cet indice a comme avantage de porter sur une proportion de groupes de personnes mutuellement exclusifs.

Plus la valeur de l'indice de parité s'approche de 1, plus la représentation de la minorité ayant la caractéristique mesurée s'apparente à celle du reste de la population ayant cette même caractéristique.

Exemple d'application de cet indice : proportion de personnes membres d'un syndicat ou d'une association professionnelle (dimension citoyenne). Source : Enquête sociale générale, cycle 27 (identité sociale).

Pour pouvoir utiliser cet indice, il est nécessaire que les données pour les deux groupes (population totale et minorité) proviennent de la même source de données.

(2) Indice de proportion (Ipro)

L'indice de proportion calcule la proportion de la présence d'une caractéristique chez les personnes d'une minorité par rapport à la présence de la même caractéristique dans l'ensemble de la population (qui inclut donc la minorité en question).

Cet indice présente l'avantage de permettre le recours à des données caractérisant la minorité concernée ainsi que l'ensemble de la population. Ceci rend possible l'utilisation de deux bases de données différentes lorsque les données exigées par ce calcul ne se retrouvent pas dans une seule source de données. Toutefois, puisque le dénominateur inclut le numérateur, la mesure peut être biaisée, surtout lorsque la minorité est nombreuse au sein de la population totale.

Plus la valeur de l'indice de proportion s'approche de 1, plus la représentation de la minorité ayant la caractéristique mesurée s'apparente à celle de l'ensemble de la population ayant cette même caractéristique.

Exemple d'application de cet indice : bénévolat – Proportion de personnes ayant fait du bénévolat (dimension communautaire). Source : Enquête longitudinale auprès des Immigrants du Canada (ELIC) et Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

(3) Indice de proaction (Ipra)

L'indice de proaction calcule la proportion de personnes ayant un comportement au sein d'une minorité par rapport à toutes les personnes de cette minorité pouvant avoir (étant susceptibles d'avoir) un tel comportement. Cet indice est largement inspiré du calcul du taux de recours (Warin 2010).

Cet indice ne considère que les personnes éligibles ou admissibles (à un service, à une demande, à une présence, etc.) dans le dénominateur. Dans cette démarche de mesure du degré de participation des minorités québécoises, il y a des indicateurs qui, par définition, ne concernent que les minorités et pour lesquels il est impossible de comparer la participation des personnes de ces minorités à la participation du reste de la population.

Plus la valeur de l'indice de proaction s'approche de 1, plus le comportement mesuré est fréquent parmi les personnes admissibles.

Exemple d'application de cet indice : inscription aux cours de français – Les élèves actifs dans les cours de français du Ministère et les cours spécialisés (dimension linguistique). Source : fichiers thématiques du Ministère.

(4) Indices alternatifs

La grande majorité des mesures identifiées dans ce projet peuvent être appréhendées à l'aide des trois indices présentés précédemment. Toutefois, pour certaines autres mesures, il faudra faire appel à d'autres stratégies (ratios, mesures de « distance » entre les distributions, etc.) afin de pouvoir les interpréter. Un indice alternatif sera utilisé en dernier recours, lorsqu'il sera considéré malgré tout nécessaire de tirer des enseignements de mesures stratégiquement pertinentes.

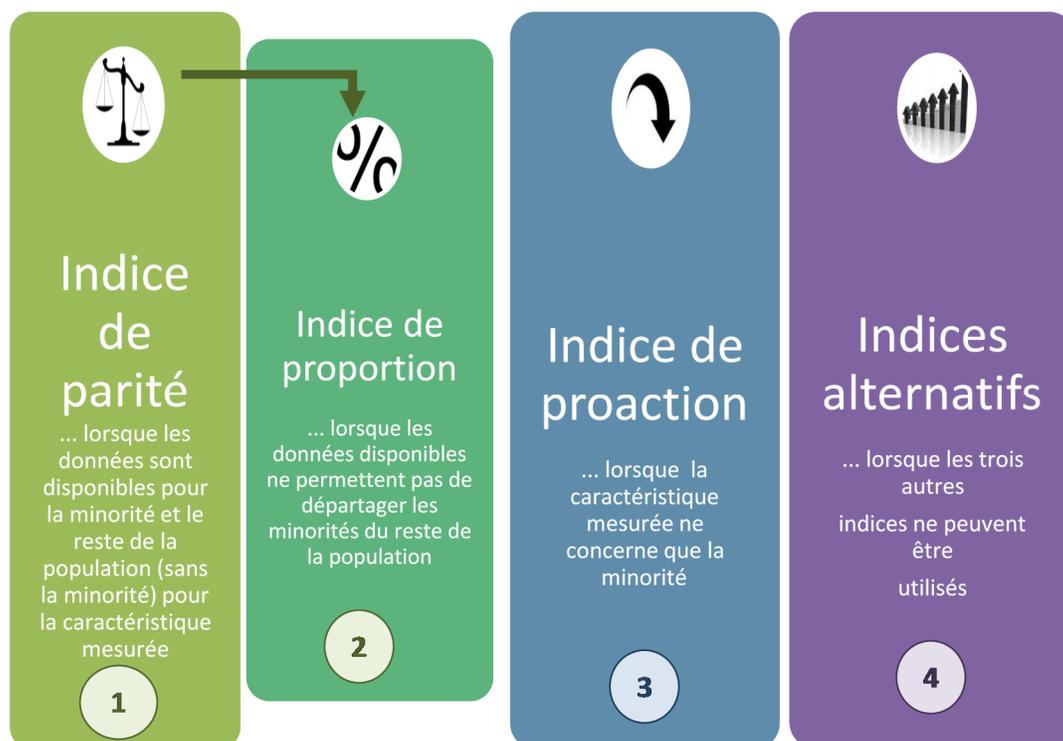
Exemple d'application d'un tel indice : le coût du logement – Montant mensuel moyen du loyer (dimension économique). Source : Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Ces indices nécessiteront, pour la plupart, une contextualisation particulière afin de permettre une interprétation.

Le recours aux indices

Le choix du recours aux indices de participation relève d'une hiérarchie de priorisation qui est établie d'avance. C'est la nature de la mesure ainsi que la composition et la disponibilité des bases de données nécessaires à l'utilisation des indices qui seront les critères d'utilisation.

Schéma 2 : Schéma décisionnel pour le choix des indices



Ainsi, les indices sont priorisés selon l'ordre indiqué dans le schéma 2 : l'indice de parité étant le premier choix lorsque les données pour la minorité et pour le reste de la population sont disponibles dans une seule source de données. Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à deux bases de données différentes afin de calculer cette proportionnalité, l'indice de proportion sera utilisé. L'indice de proaction sert uniquement lorsqu'une proportionnalité avec l'ensemble ou le reste de la population s'avère impossible. Les indices alternatifs servent en dernier recours lorsqu'aucun des indices précédents ne peut être calculé.

Des particularités

Comme mentionné dans la troisième partie, la dimension démographique se démarque des autres dimensions de la participation par son apport en matière de volume de la population. Cette dimension est donc plutôt à considérer comme étant une toile de fond permettant toute autre dimension de la participation. Ce statut différent est confirmé par le fait que, pour la grande majorité des indicateurs, l'apport démographique ne peut être mesuré que dans une forme d'évolution dans le temps et non pas en termes de comparaison de groupes de personnes au sein de la population.

De plus, le contexte démographique s'appuie sur certains indicateurs qui sont déjà abordés dans différentes publications du Ministère (voir 5.2.).

Comparaisons

Plusieurs sources de données seront fournies par Statistique Canada (voir l'annexe 5) et permettront des comparaisons avec le Canada et les provinces.

Le programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), permettra la comparaison d'indicateurs de littératie et de numératie avec certains des pays participants. L'OCDE (2012) dresse également une comparaison internationale du parcours d'intégration des personnes immigrantes et de leurs descendants dans plusieurs pays partenaires. Les indicateurs qui y figurent, comme la distribution du revenu des ménages ou le coût du logement, pourraient en outre servir à un étalonnage de certaines mesures utilisées dans cette Stratégie.

D'autres comparaisons nationales ou internationales pourraient alimenter la Stratégie tout au long de sa mise en œuvre.

Cinquième partie : le calendrier de la mise en œuvre

Le début de la mise en œuvre de la Stratégie est prévu pour l'année financière 2015-2016. Sa réalisation repose sur des mesures prioritaires et déployées selon un calendrier de mise en œuvre de la Stratégie (voir les annexes 5 et 6). Le calendrier proposé couvre un cycle de cinq ans, puisque la majorité des bases de données récurrentes que la Stratégie intègre, notamment le recensement et ses enquêtes dérivées, suivent un rythme quinquennal. Ainsi, une nouvelle prise de mesures est prévue lors d'un deuxième cycle, qui débutera en 2020. Le contenu exact de cette reprise devra préalablement faire l'objet d'une évaluation.

5.1. La priorisation et le calendrier

Le calendrier de la mise en œuvre reflète une orchestration des mesures prioritaires, des enjeux liés à l'exploitation des données (disponibilité, actualité, récurrence, étendue des dimensions couvertes), d'un effort de cohérence thématique pour chaque année de la mise en œuvre, et des méthodes d'analyse différentes à appliquer. Ces facteurs, quoique décrits séparément ci-dessous, sont étroitement liés entre eux et ont contribué, dans un processus itératif (voir la troisième partie) à la mise en œuvre adoptée.

5.1.1. Les mesures prioritaires

Le degré de pertinence des quelque 300 mesures identifiées visant à décrire la participation des personnes des minorités ethnoculturelles diffère forcément selon leur contenu. Une démarche de priorisation de ces mesures (ou des indicateurs, éléments ou composantes des dimensions) a été menée afin de les ordonner. Cette démarche a précédé leur intégration dans le calendrier.

Les mesures ont été évaluées suivant divers facteurs dont, en premier lieu, leur potentiel explicatif de la participation dans une perspective globale. La contribution potentielle des mesures à la description d'ensemble était ainsi le point de départ pour l'attribution d'un certain degré d'importance.

Concrètement, un premier exercice de priorisation, à partir d'une échelle d'importance, a été réalisé séparément par plusieurs experts du Ministère. Ainsi, certaines mesures ont été évaluées comme étant plus importantes que d'autres. Elles semblent plus stratégiques et névralgiques par le fait qu'elles représentent des piliers indispensables pour la mesure de la participation dans une dimension donnée; ou parce qu'elles sont utilisées dans une documentation importante abordant une intégration réussie; ou parce qu'elles permettent de faire ressortir particulièrement la participation des personnes des minorités ethnoculturelles. Par la suite, ces classements ont été synthétisés en profilant les mesures ayant obtenu un rang élevé.

Cet ensemble de mesures perçues comme prioritaires a permis d'établir une première liste de sources de données à retenir. Dans l'idée que seul un nombre limité de bases de données pourra être analysé chaque année de la mise en œuvre de la Stratégie, cette liste de sources de données a servi de deuxième élément de priorisation. Comme une source de données peut être explorée au-delà des mesures déjà identifiées, un deuxième regard sur la présence de mesures supplémentaires

que ces sources peuvent alimenter a permis de réévaluer et de bonifier le classement initial ainsi que d'optimiser la répartition chronologique des ensembles de mesures. Ce processus a été répété plusieurs fois tout en maintenant les sources de données à un nombre raisonnablement limité et en maintenant ou en équilibrant le classement selon l'importance et le contenu des mesures.

Ce classement des mesures et leur disposition chronologique dans le calendrier tiennent également compte d'une vue d'ensemble nécessaire en équilibrant les dimensions et composantes de la participation.

5.1.2. Les données

Au cours de ce processus itératif, plusieurs choix méthodologiques s'imposaient, tels que l'élimination des sources de données antérieures à 2010 ou de celles dont la qualité paraissait discutable, soit à cause de la méthodologie utilisée, soit à cause du nombre insuffisant de personnes d'une minorité ethnoculturelle dans la base de données. Ensuite, les bases de données récurrentes ont été priorisées tout comme celles qui portent sur l'ensemble de la population tout en permettant d'isoler des minorités ethnoculturelles (sauf dans les cas de la francisation et de la naturalisation, par exemple).

Ensuite, il semblait plus intéressant de tirer profit des données les plus récentes dans l'échéancier, alors que les sources de données non disponibles ou incertaines ont été, autant que possible, repoussées dans l'échéancier afin de permettre une meilleure documentation avant leur exploration. Les dates de diffusion de certaines sources de données conditionnent également leur intégration dans le calendrier.

La périodicité des sources de données, telles que l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), les différentes Enquêtes sociales générales (ESG) ainsi que d'autres enquêtes, a donné lieu à l'élaboration d'un calendrier quinquennal permettant un suivi périodique des mesures annuellement analysées.

Quant à l'exhaustivité, certaines sources de données alimentent des indicateurs et mesures associés à plusieurs dimensions. Dès lors, leur exploitation devient particulièrement intéressante puisqu'elles offrent la possibilité de tirer des constats et d'établir des liens entre des résultats associés à des dimensions différentes de la participation, surtout lorsqu'elles portent sur des thématiques spécifiques.

Ainsi, ce sont la disponibilité, la périodicité ou la récurrence ainsi que l'exhaustivité des sources de données qui ont influencé la mise en place de l'échéancier.

5.1.3. Les thèmes de base

Le processus itératif adopté lors de la priorisation des mesures et de leur échelonnement dans un calendrier a mené à une thématique de base pour chaque année de la mise en œuvre. Ainsi, en 2015-2016, un portrait général de la participation qui couvrira les dimensions participatives est prévu. Il s'agira alors de brosser un tableau général qui permettra d'appréhender la participation des personnes des minorités ethnoculturelles à l'aide d'indicateurs « clefs ». En 2016-2017, une

recherche sur les mesures et bases de données portant sur la disposition sociétale permettra de mesurer davantage l'ouverture sociétale et l'exclusion. Une description de la participation prenant plus particulièrement en considération la scolarité, la formation et les professions des personnes des minorités ethnoculturelles en fera partie. En 2017-2018, les mesures de l'emploi du temps, disponibles notamment dans l'enquête sociale générale prévue pour cette année, permettront de décrire plus particulièrement des indicateurs des dimensions culturelle et communautaire. Les deux années suivantes (2018-2019 et 2019-2020) qui restent avant la reprise du cycle quinquennal, serviront notamment à explorer et à évaluer les travaux effectués et permettront des ajustements éventuels.

5.1.4. Les méthodes d'analyse

L'éventail des bases de données prévues au fil de la démarche et celui des mesures qu'elles contiennent engendre des particularités méthodologiques pour chaque année du projet. En 2015-2016, c'est essentiellement une analyse descriptive découlant de la présentation d'un certain nombre d'indicateurs et de mesures puisés dans quatre grandes bases de données qui permettra d'arriver à un portrait d'ensemble. Pendant cette première année de mise en œuvre, il faudra également explorer des bases de données et des mesures potentielles permettant de quantifier la disposition sociétale et les sphères de la vie collective afin de pouvoir les exploiter au cours de l'année suivante, en 2016-2017. Des mesures qui touchent la scolarisation, les professions ou le marché de travail plus généralement vont compléter la description des dispositions sociétales. Près d'une vingtaine de différentes bases de données sont prévues pour ces descriptions. En prévision des analyses pour les années subséquentes, certains jumelages de données pourront être amorcés dès cette deuxième année de mise en œuvre. Des analyses plus complexes pourraient alors être faites à partir de l'année suivante, soit 2018-2019. Cette année-là de même que l'année 2019-2020, dernière année du premier calendrier, serviront à évaluer et à approfondir, si possible, les descriptions faites auparavant. L'année 2020 marquera la reprise des analyses effectuées cinq ans plus tôt afin de pouvoir témoigner de l'évolution de la participation au fil du temps en tirant notamment profit des sources de données récurrentes.

5.2. La mise en œuvre

Le résultat de l'élaboration de la Stratégie se réalise dans sa mise en œuvre : un calendrier qui échelonne des ensembles thématiques de mesures sur cinq ans et qui propose une description annuelle des mesures effectuées.

Préambule

La dimension démographique ayant un statut particulier en tant que toile de fond de la participation, les mesures démographiques seront ajoutées, lorsque nécessaire, dans les publications déjà produites au sein du Ministère, par exemple, le document *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales* ou la *fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle*^{xii}. De plus, le suivi de l'évolution démographique à long terme est publié tous les cinq ans par l'Institut de la statistique du Québec dans ses projections démographiques. L'ensemble des mesures relatives à la dimension démographique pourrait éventuellement donner lieu à la création d'un nouveau document, produit à un intervalle pluriannuel. Cette possibilité doit encore être explorée lors du premier cycle de la mise en œuvre.

Concernant la dimension économique, la Direction de la planification, de la recherche et des statistiques du Ministère produit déjà annuellement un document présentant un portrait d'ensemble des grands indicateurs du marché de travail, intitulé *Les immigrants et le marché du travail québécois*. Ainsi, les mesures additionnelles relatives au marché du travail proposées pour la dimension économique seront complémentaires à ce portrait et pourront être incluses dans cette publication, selon le calendrier projeté.

La recherche de mesures additionnelles, permettant de documenter adéquatement l'ouverture de la société d'accueil, est prévue au cours de la première année de la mise en œuvre afin d'élargir l'horizon d'interprétation des mesures des dispositions sociétales et de l'exclusion. Leur description est planifiée pour l'année 2016-2017.

Le calendrier quinquennal

Le calendrier proposé présente un plan d'analyse qui reste sujet à modification puisqu'il devra s'ajuster à tout changement concernant les bases de données prévues pour l'analyse (retards de publication des bases de données, ajout de nouvelles bases de données ou d'indicateurs, etc.) ainsi qu'à la disponibilité des ressources humaines. Ce calendrier pourra également être ajusté lorsque des priorités ministérielles le nécessitent.

La publication d'un document présentant les mesures et analyses dans leur ensemble est prévue à la fin de chaque année du calendrier de mise en œuvre. Ces analyses incluront, si la disponibilité et la qualité des données le permettent, des croisements avec des variables sociales (telles que l'âge, les niveaux socio-économiques, etc.) et géographiques, dont une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Voici donc les grandes lignes du calendrier de la mise en œuvre (voir également l'aperçu en annexe 6) :

2015-2016 : Un portrait général incluant la participation linguistique et identitaire

Lors de la première année de mesure, un portrait général de la participation, en considérant un minimum de deux mesures dans chaque dimension participative, est prévu. Ce portrait général pourra être reproduit cinq ans plus tard afin d'en faire le suivi.

La disponibilité de la base de données, que constitue l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011), et qui sera reprise en 2016 (et rendue disponible pour l'analyse en sa totalité sans frais en 2018 ou 2019) permet de former une sorte de toile de fond pour un suivi pluriannuel des indicateurs de la participation.

L'Enquête sociale générale (ESG), ayant un tronc commun chaque année et une spécificité thématique reprise tous les cinq ans, est une autre source précieuse pour plusieurs indicateurs. L'analyse proposée du cycle 27, portant sur les réseaux sociaux, la participation à la communauté et l'engagement, la connaissance de l'histoire canadienne, l'appréciation des symboles nationaux, les valeurs partagées ainsi que la confiance accordée aux institutions et aux gens, alimentera le portrait général tout comme certaines mesures d'ouverture sociétale de la deuxième année du calendrier.

Deux autres bases de données alimenteront également cette première année d'analyse : l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) permet de compléter les mesures de la dimension économique, notamment le panier de consommation, auxquelles s'ajoutent d'autres mesures sur l'habitation et le revenu.

Quant à la participation linguistique, le Conseil supérieur de la langue française a consenti à partager avec le Ministère les données issues d'une enquête non récurrente sur la *Conscience linguistique et usage du français*, datant de 2013. Cette base de données permet d'explorer l'usage de la langue publique dans un éventail inégalé de mesures ainsi qu'une mesure de l'appartenance identitaire. C'est l'accès à cette base de données qui permettra, dès la première année, l'analyse des données portant sur la participation linguistique et identitaire.

Les bases de données utilisées lors de cette première année d'analyse seront rendues disponibles à partir du printemps/été 2015. Pendant cette première année, la bonification des bases de données sera poursuivie, particulièrement par rapport aux mesures de l'ouverture de la société d'accueil et l'exclusion – thèmes de base pour la deuxième année de mesure.

2016-2017 : L'ouverture sociétale et l'exclusion avec approfondissement du marché du travail, des professions et de la formation

La deuxième année de mesure profite notamment de la publication de l'Enquête sociale générale (cycle 28) ayant pour thématique la victimisation, afin de compléter l'analyse de certaines mesures de la disposition sociétale. En même temps, la présence (ou non) des minorités ethnoculturelles dans les corps professionnels, dans la fonction publique, dans l'appareil judiciaire, dans les médias ou encore parmi les créateurs littéraires permet de mesurer, d'une certaine manière, la représentation de ces minorités – et donc l'ouverture de la société qui les intègre et les inclut. Il s'agit également de mesurer la formation, la scolarité, le

décrochage, etc. afin de permettre une vue multifacette de la participation au marché du travail et le reflet d'une ouverture sociétale que cette participation peut représenter.

Cette année prévoit également un approfondissement de variables additionnelles de l'Enquête sur la population active (EPA), telles les professions, qui pourraient être intégrées dans la publication annuelle du Ministère qui aborde chaque année une thématique explorée d'une façon plus spécifique.

Les sources de données proposées pour cette année sont multiples et certaines d'entre elles ne sont pas encore disponibles. Elles ont été retenues dans l'espoir de pouvoir remédier à cette limite d'accès au cours de la première année du calendrier.

Certaines demandes de jumelages de bases de données auprès de Statistique Canada pourraient être acheminées cette année afin de disposer de banques plus complexes et complètes et de permettre des analyses plus poussées lors de la quatrième année de mise en œuvre (2018-2019).

2017-2018 : L'emploi du temps incluant la participation culturelle et communautaire

La troisième année de mesure est marquée par deux sources de données : l'Enquête sociale générale (cycle 29) sur l'emploi du temps qui donne un accès très complet du quotidien des personnes, et l'Enquête sur les pratiques culturelles (EPCQ). L'accès à cette dernière fait encore l'objet de négociations avec le ministère de la Culture et des Communications. Cette enquête, menée en 2014, a profité de l'expertise du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour la constitution du questionnaire et présente plusieurs aspects intéressants quant aux détails de l'activité culturelle, de la diversité et de la vitalité de la culture et de la consommation des biens culturels.

L'emploi du temps disponible dans la base de données de l'Enquête sociale générale permettra de détailler la participation culturelle, citoyenne, mais surtout communautaire – dimension pour laquelle un recours à d'autres bases, tels d'autres cycles de l'enquête (cycle 27), sera possible. Les activités de réseautage social et amical, de bénévolat ou d'autres formes de participation locale pourront être explorées et décrites lors de cette troisième année.

2018-2019 et 2019-2020 : Analyses et évaluation

Les deux dernières années du premier cycle seront dédiées à une évaluation des portraits effectués lors des années précédentes ainsi qu'à une actualisation du calendrier qui prendra en considération la disponibilité de nouvelles bases de données, de calendriers de diffusion actualisés, de contenus ajustés de certaines bases récurrentes, etc.

Pendant ces années, l'analyse de certains aspects peu ou pas encore analysés auparavant, telle la représentation électorale (fédérale, provinciale et municipale) pourrait être effectuée. Des analyses plus complexes, notamment à partir d'éventuels jumelages de bases de données, pourront être réalisées.

À partir de 2020, un deuxième cycle reprendra certaines mesures de bases de données récurrentes afin d'évaluer l'évolution des portraits participatifs dressés auparavant.

Conclusion

Trois années après le début de son élaboration, la *Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective* est un projet de recherche bien engagé. Le cadre méthodologique du projet a été défini en adéquation avec l'objectif de décrire le plus justement possible la participation des personnes immigrantes et des personnes des minorités ethnoculturelles à la société québécoise.

Une réflexion appliquée a été menée afin d'atteindre les cibles des trois premières étapes inscrites dans le plan stratégique 2012-2016 du Ministère : l'identification des dimensions participatives (2012-2013), l'élaboration des outils de mesure qui leur sont associés (2013-2014) et l'adoption de la stratégie (2014-2015). Ces cibles s'appuient, entre autres, sur un cadre conceptuel, sur la définition de la « pleine participation », sur une proposition d'indices de mesure de la participation et sur un calendrier de mise en œuvre. La conceptualisation de la participation intègre l'idée d'un engagement partagé entre les personnes et la société.

En 2015-2016 s'amorcera le premier cycle de la mise en œuvre de la Stratégie, déployée sur cinq ans. La démarche adoptée est appelée à évoluer si, par exemple, de nouvelles sources de données ou encore de nouvelles mesures ou de nouveaux indicateurs de la participation deviennent disponibles.

En documentant les phénomènes de participation des personnes des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective, il sera possible de répondre aux enjeux qui se trouvent en quelque sorte dans l'angle mort explicatif des indicateurs socio-économiques produits actuellement par les différents organismes gouvernementaux.

Références bibliographiques

- AMIRAUT, Valérie et Denise LUSSIER. (2008). « Représentations culturelles, expériences d'apprentissage en français et motivations des immigrants adultes en lien avec leur intégration à la société québécoise », *Langues et sociétés*, n° 45, Office québécois de la langue française, Québec.
- BILODEAU, Antoine (2015). *Présentation lors de la Consultation publique sur l'immigration au Québec par la Commission des relations avec les citoyens*, 10 février 2015.
- BLACK, Jérôme H. et Bruce M. HICKS (2006). « Candidats de minorités visibles à l'élection fédérale de 2004 », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 29, n° 2.
- BOUDARBAT, Brahim et Gilles GRENIER. (2014). *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique au Québec*, [En ligne], 2014, [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BoudarbatGrenier.pdf].
- BOURDIEU, Pierre (1977). « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, n° 34, p. 17-34.
- BOURDIEU, Pierre (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (CEPE) (2009). *Prendre la mesure de la pauvreté. Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec*, Gouvernement du Québec.
- CHICHA, Marie-Thérèse (2013). « La discrimination à l'embauche au Québec », *Relations*, n° 763, p. 20-21.
- DERWING, Tracey M. et Erin WAUGH (2012). *Language Skills and the Social Integration of Canada's Adult Immigrants*. Institut de recherche en politiques publiques, n° 31.
- DONNELLY ROARK, Paula (2015). *Social Justice and Deep participation : Theory and Practice for the 21st Century*, Palgrave Macmillan, 248 p.
- EID, Paul (2012). « Les inégalités "ethnoraciales" dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination », *Recherches sociographiques*, n° 763, p. 18-21.
- GARON R. et M.-C. LAPOINTE (2007). *La participation des communautés linguistiques et des personnes issues de l'immigration à la vie culturelle du Québec*, Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

- GERMAIN, Annick et Mary SWEENEY. (2002). *La participation des organismes s'occupant d'immigrants et/ou de communautés culturelles aux instances de concertation de quartier*, INRS-Urbanisation, Culture, Société, Montréal.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (ISQ) (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Gouvernement du Québec.
- LARIVIÈRE, Nadine (2008). « Analyse du concept de la participation sociale : définitions, cas d'illustration, dimensions de l'activité et indicateurs », *Canadian Journal of Occupational Therapy*, vol. 75, p. 114-127.
- LEDENT Jacques, Alain BELANGER et Guillaume MAROIS (2014). « La surqualification des travailleurs salariés d'origine immigrée résidant sur l'île de Montréal », sous la direction de M. Vultur, *La surqualification au Québec et au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 97-128.
- LUNA-ORTEGA, Juan Manuel (2012). *Documentation des actions qui influencent les immigrants à participer dans leur milieu de vie*, CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent. InterAction, Centre de recherche et de partage des savoirs. Direction de la qualité et de la mission universitaire.
- MÉNARD, Pierre-Olivier et Anne-Marie FADEL (2013). *Éléments explicatifs de la surqualification chez les personnes immigrantes en 2012*, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, [En ligne], [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/TXT_Surqualification_2013.pdf].
- MERCIER, Clément et Lise SAINT-GERMAIN (2009). « Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation », sous la direction de Denis Bourque, Rapport réalisé dans le suivi du Séminaire sur la participation citoyenne et le développement des communautés, tenu à l'initiative de la revue *Développement social* et de l'ARUC-ISDC, le 4 avril 2008. Documentation et diffusion n° 8.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. (2011, version actualisée de 2013). *Plan stratégique 2012-2016*, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2014). *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, Cahier de consultation, Gouvernement du Québec, [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/consultations/consultation-363-20141219.html>].
- MUKAMURERA, Joséphine, France LACOURSE et Yves COUTURIER (2006). « Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques », *Recherches qualitatives*, vol. 26, n° 1, p. 110-138.

- NATHAN, Max et Neil LEE (2013). « Cultural Diversity, Innovation and Entrepreneurship : Firm-level Evidence from London », *Economic Geography*, vol. 89, n° 4, p. 367-394.
- NOCE, Tony (2015). « Démarche itérative », *Dictionnaire*, Institut de formation de recherche, d'Audit, de Conseil et d'Expertise du Projet. [En ligne, www.ifracep.fr/Contenu_de_formation_internet/Dictionnaire/D.pdf].
- OAKLEY, P. et MARSDEN, D. (1984). « Approaches to participation in rural development », Genève, Suisse : International Labour Office, 91p.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2009). *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, [En ligne], [https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_a_part_entiere_Acc.pdf], Gouvernement du Québec.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE) (2012). *Trouver ses marques : les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrants 2012*, Éditions OCDE, 164 p.
- PAGÉ, Michel (2011). *Politiques d'intégration et cohésion sociale*. Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- POLLETTA, Francesca (2013). « Participatory Democracy in the New Millennium », *Contemporary Sociology*, vol. 42, n° 1, p. 40-50.
- PUTNAM, Robert (1995). « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, p. 65-78.
- THOMAS, Derrick (2012). *Le don et le bénévolat chez les immigrants au Canada. Tendances sociales canadiennes*. Statistique Canada, n° 11-008.
- TRAN, Kelly, Stan KUSTEC et Tina CHUI (2005). « Devenir Canadien : intention, processus et résultats », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2005, p. 10-15.
- WARIN, Philippe (2010). *Le non-recours : définition et typologies*, Odenore, Observatoire des non-recours aux droits et services.

Annexes

Annexe 1 : Cibles de la Stratégie selon le Plan stratégique ministériel 2012-2016

Annexe 2 : Tableau synthèse des dimensions

Annexe 3 : Les indices de mesure

Annexe 4 : Exemples d'indicateurs et de mesures

Annexe 5 : Tableau synthèse des sources de données documentées

Annexe 6 : Tableau synthèse du calendrier de mise en œuvre

Annexe 1 : Cibles de la Stratégie selon le Plan stratégique ministériel 2012-2016

Le plan stratégique 2012-2016 prévoit, pour la mise en œuvre de la Stratégie, quatre étapes qui s'échelonnent sur toute sa durée avec les cibles et étapes suivantes :

Cibles	Année cible	Étapes à réaliser	Date d'adoption au BSM*
Dimensions de la participation et portée de la stratégie identifiées	2012-2013	Identification des dimensions de la participation	10 septembre 2013
		Identification de la portée de la stratégie	10 septembre 2013
Outils de mesure élaborés	2013-2014	Identification d'indicateurs et de mesures	8 avril 2014
		Création d'un répertoire de sources de données	8 avril 2014
Stratégie de mesure adoptée	2014-2015	Développement d'un cadre d'analyse	2 juillet 2014
		Priorisation des mesures	28 octobre 2014
		Élaboration d'un calendrier de mesures	4 février 2015
Mise en œuvre de la stratégie	2015-2016	Début du calendrier de mesures	À venir
*Bureau des sous-ministres (instance de la haute direction ministérielle)			

La première cible, l'identification des dimensions de la participation et de la portée de la stratégie (2012-2013) a été atteinte le 10 septembre 2013 lors de l'adoption, au Bureau des sous-ministres (BSM) du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), des dimensions de la participation ainsi que de leurs éléments proposés.

L'élaboration des outils de mesure, la deuxième cible de la Stratégie, s'est déroulée pendant l'année 2013-2014. Cette élaboration a mené à l'identification d'indicateurs et de mesures pour chacune des dimensions de la participation ainsi qu'à un répertoire de sources de données permettant une analyse selon l'appartenance aux minorités ethnoculturelles. Les documents s'y rapportant ont été déposés pour information au BSM le 8 avril 2014.

La troisième phase du projet, qui prévoit l'adoption de la stratégie de mesure, incluait plusieurs étapes : le développement d'un cadre d'analyse, la priorisation des mesures ainsi qu'un calendrier des mesures. Ces différentes étapes ont fait l'objet d'approbations au BSM le 2 juillet 2014, le 28 octobre 2014 et le 4 février 2015.

Il est prévu que la Stratégie soit mise en œuvre à sa quatrième année d'élaboration, soit en 2015-2016. Cette quatrième année correspond à la première année de mesure selon l'échéancier établi dans le plan stratégique du Ministère.

Annexe 2 : Tableau synthèse des dimensions

Dimension linguistique	
Composante : Le capital linguistique	
	Élément 1 : L'utilisation du français
	Élément 2 : L'apprentissage du français
	Élément 3 : La connaissance de la langue française
	Élément 4 : Le rayonnement de la langue française
	Élément 5 : La connaissance et l'utilisation d'autres langues en plus du français
Dimension économique	
Composante 1 : La consommation	
	Élément 1 : Les dépenses de consommation de produits et de biens privés
	Élément 2 : Le mode d'occupation de l'habitation
	Élément 3 : Les dépenses de consommation de biens et services publics
Composante 2 : Le marché du travail	
	Élément 1 : L'activité
Composante 3 : La scolarité	
	Élément 1 : Le niveau de formation
Composante 4 : Le revenu	
	Élément 1 : Le revenu personnel
Composante 5 : La bienfaisance ou la philanthropie	
	Élément 1 : Les dons
Composante 6 : Les réseaux sociaux	
	Élément 1 : Le capital social instrumental
Composante 7 : La finance	
	Élément 1 : Le patrimoine financier
	Élément 2 : L'investissement
	Élément 3 : Les flux commerciaux
Dimension communautaire	
Composante : L'engagement communautaire	
	Élément 1 : Les formes locales de la participation
	Élément 2 : Le capital social affectif
	Élément 3 : Le capital social relationnel
	Élément 4 : Le bénévolat

Dimension citoyenne	
Composante 1 : La citoyenneté politique	
	Élément 1 : La représentation politique (candidature et élection)
	Élément 2 : Les actions politiques
	Élément 3 : L'adhésion à une formation politique
	Élément 4 : La participation électorale
	Élément 5 : La participation aux instances démocratiques des institutions
Composante 2 : La citoyenneté sociale	
	Élément 1 : L'adhésion à un syndicat
	Élément 2 : La participation aux activités syndicales
	Élément 3 : L'adhésion à une organisation non gouvernementale locale, provinciale, nationale ou internationale
Composante 3 : La citoyenneté civique	
	Élément 1 : La naturalisation
	Élément 2 : La présence dans l'administration
Dimension identitaire	
Composante : L'identité	
	Élément : Le sentiment d'appartenance
Dimension culturelle	
Composante 1 : L'activité culturelle	
	Élément 1 : Les artistes, les professionnels de la communication, les organisateurs ou les animateurs d'événements culturels
	Élément 2 : La représentation de la diversité dans le domaine des professions, des productions et des médias culturels
	Élément 3 : Les pratiques
Composante 2 : La diversité et la vitalité de la culture	
	Élément 1 : Le mécénat
	Élément 2 : Les créations architecturales et urbanistiques
	Élément 3 : Les propriétaires de lieux de diffusion de la culture
Dimension démographique	
Composante : La démographie	
	Élément 1 : La croissance démographique
	Élément 2 : Le renouvellement de la population
	Élément 3 : L'occupation du territoire

Annexe 3 : Les indices de mesure

(1) Indice de parité

L'indice de parité (I_{par}) calcule la proportion de la présence d'une caractéristique donnée i (car i) chez les personnes d'une minorité j par rapport à la présence de la même caractéristique i dans le reste de la population (population totale moins la minorité j).

Cet indice a pour avantage le fait que le dénominateur n'inclut pas le numérateur et que la mesure porte donc sur une proportion de groupes de personnes mutuellement exclusives.

Formule :

$$I_{par} = \left(\frac{n_{car_i \text{ minorité } j}}{n_{\text{minorité } j}} \times 100 \right) / \left(\frac{n_{car_i (pop \text{ tot} - \text{minorité } j)}}{n_{(pop \text{ totale} - \text{minorité } j)}} \times 100 \right)$$

Plus la valeur de l'indice de parité s'approche de 1, plus la représentation de la minorité ayant la caractéristique mesurée s'apparente à celle du reste de la population ayant cette même caractéristique.

Exemple d'application de cet indice : proportion de personnes membres d'un syndicat ou d'une association professionnelle (dimension citoyenne). Source : Enquête sociale générale, cycle 27 (identité sociale).

Pour pouvoir utiliser cet indice, il est nécessaire que les données pour les deux groupes (population totale et minorité) proviennent de la même source de données.

(2) Indice de proportion

L'indice de proportion (I_{pro}) calcule la proportion de la présence d'une caractéristique i (car i) chez les personnes d'une minorité j par rapport à la présence de la même caractéristique i dans l'ensemble de la population (la minorité j incluse).

Cet indice présente l'avantage de permettre le recours à des données caractérisant la minorité concernée ainsi que l'ensemble de la population. Ceci rend possible l'utilisation de deux bases de données différentes lorsque les données exigées par ce calcul ne se retrouvent pas dans une seule source de données. Toutefois, puisque le dénominateur inclut le numérateur, la mesure peut être biaisée, surtout lorsque la minorité j est nombreuse au sein de la population totale.

Formule :

$$I_{pro} = \left(\frac{n_{car_i \text{ minorité } j}}{n_{\text{minorité } j}} \times 100 \right) / \left(\frac{n_{car_i \text{ pop totale}}}{n_{\text{pop totale}}} \times 100 \right)$$

Plus la valeur de l'indice de proportion s'approche de 1, plus la représentation de la minorité ayant la caractéristique mesurée s'apparente à celle de l'ensemble de la population ayant cette même caractéristique.

Exemple d'application de cet indice : bénévolat – Proportion de personnes ayant fait du bénévolat (dimension communautaire). Source : Enquête longitudinale auprès des Immigrants du Canada (ELIC) et Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

(3) Indice de proaction

L'indice de proaction (I_{pra}) calcule la proportion de personnes ayant un comportement i (comp i) au sein d'une minorité j par rapport à toutes les personnes de cette minorité pouvant avoir (étant admissibles à) un tel comportement.

Cet indice ne considère que les personnes éligibles ou admissibles (à un service, à une demande, à une présence, etc.) dans le dénominateur. Dans cette démarche de mesure du degré de participation des minorités québécoises, il y a des indicateurs qui, par définition, ne concernent que les minorités et pour lesquels il est impossible de comparer la participation des personnes de ces minorités à celle du reste de la population.

Formule :

$$I_{pra} = \left(\frac{n_{comp\ i\ minorité\ admissible\ j}}{n_{minorité\ admissible\ j}} \right)$$

Plus la valeur de l'indice de proaction s'approche de 1, plus le comportement mesuré est fréquent parmi les personnes admissibles.

Exemple d'application de cet indice : inscription aux cours de français – N élèves actifs dans les cours de français du Ministère – cours spécialisés, (dimension linguistique). Source : données de l'admission (fichiers thématiques) du Ministère.

(4) Indices alternatifs

La grande majorité des mesures identifiées dans ce projet peuvent être appréhendées à l'aide des trois indices présentés précédemment. Toutefois, pour certaines autres mesures, ces trois indices doivent être rejetés et il faudra faire appel à d'autres stratégies (ratios, mesures de « distance » entre les distributions, etc.) afin de pouvoir les interpréter. Un indice alternatif sera utilisé en dernier recours, lorsqu'il sera considéré malgré tout nécessaire de tirer des enseignements de mesures stratégiquement pertinentes.

Exemple d'application d'un tel indice : le coût du logement – Montant mensuel moyen du loyer (dimension économique). Source : Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

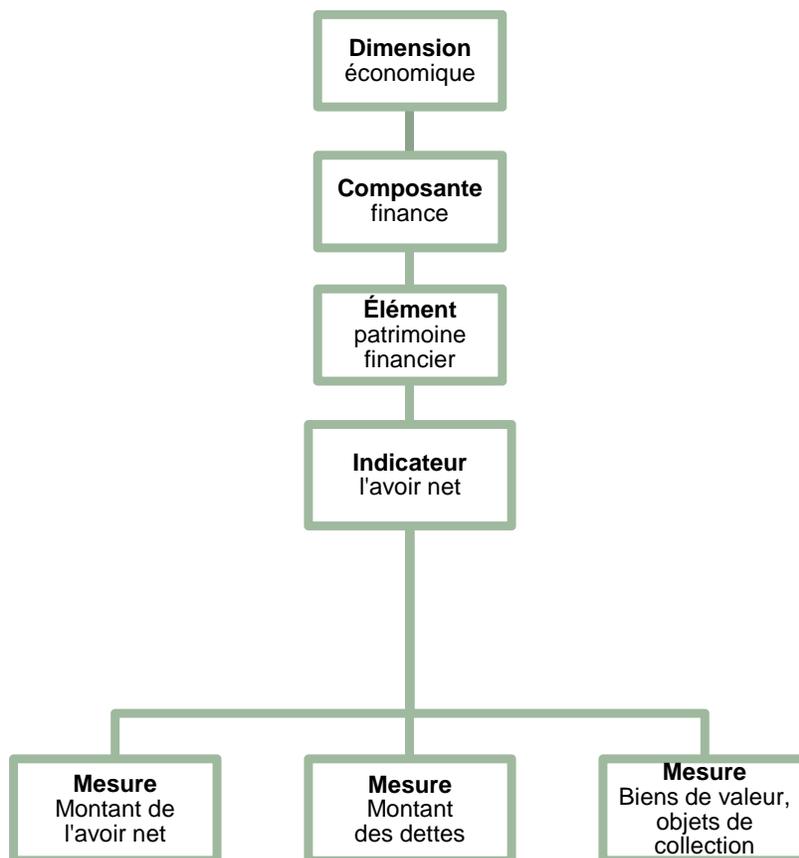
Annexe 4 : Exemples d'indicateurs et de mesures

Chaque dimension comporte une ou plusieurs composantes (jusqu'à sept composantes pour la dimension économique) lesquelles se déclinent en un ou plusieurs « éléments » (voir annexe 1).

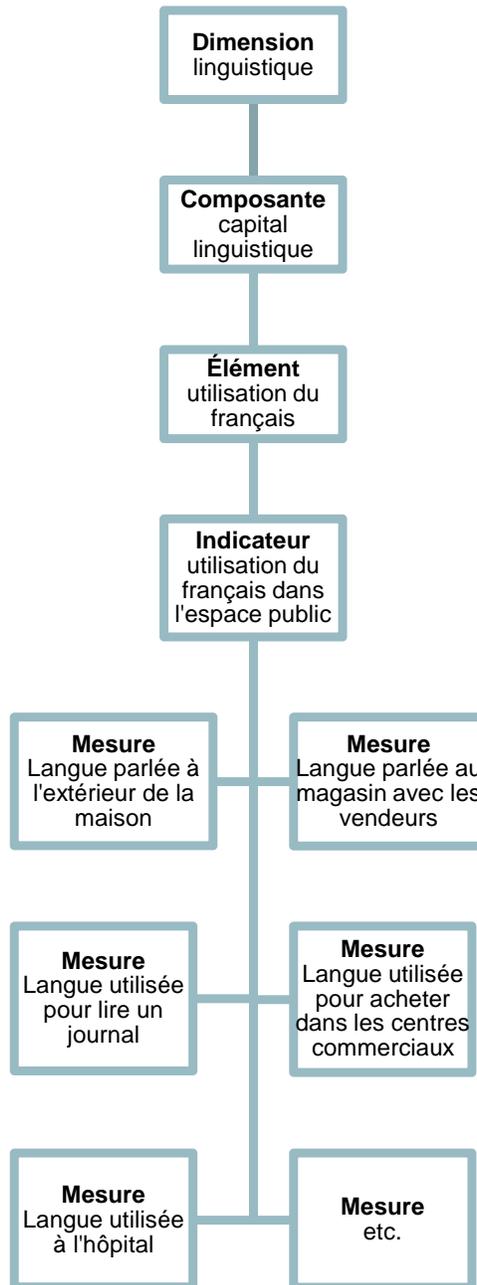
Les travaux effectués à ce jour ont fait en sorte d'énoncer une liste de quelque 80 indicateurs et environ 300 mesures liés au spectre de composantes et d'éléments associés à chaque dimension de la Stratégie. Ainsi, plus de 60 mesures différentes ont été proposées afin de quantifier la participation à l'égard de trois dimensions (communautaire, culturelle, économique) alors que moins de 10 mesures ont été identifiées pour décrire la participation selon la dimension identitaire.

Nous présentons deux exemples d'une articulation de mesures : 1) l'indicateur de l'avoir net dans la dimension économique, 2) puis des mesures associées à l'utilisation du français dans l'espace public dans la dimension linguistique.

Exemple 1 :



Exemple 2 :



Annexe 5 : Tableau synthèse des sources de données documentées

Caractéristiques des sources de données prévues

Année d'exploitation selon le calendrier des travaux	Source de données / année d'exploitation selon le calendrier des travaux	Autorité responsable	Dimensions					
			linguistique	citoyenne	économique	communautaire	identitaire	culturelle
2015-2016	Conscience linguistique et l'usage du français (CLUF)	Conseil supérieur de la langue française	x				x	
	Enquête nationale sur les ménages (ENM)	Statistique Canada	x		x	x		x
	Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	Statistique Canada		x	x	x	x	x
	Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)	Statistique Canada			x			
2016-2017	Admission – Immigration permanente de la population totale	MIDI	x					
	Admission – Immig. perm. de la population totale - fichiers thématiques	Citoyenneté et Immigration Canada	x					
	Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec 1800-1999	Éditions Nota bene	x					x
	Enquête nationale sur les ménages (ENM)	Statistique Canada		x	x			x
	Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	Statistique Canada		x	x	x		
	Enquête sociale générale (ESG) - cycle 28 (victimisation)	Statistique Canada				x		
	Enquête sur la population active (EPA)	Statistique Canada			x			
	Enquête sur la sécurité financière (ESF)	Statistique Canada			x			
	Fichiers thématiques (suivi francisation du MIDI)	MIDI	x					
	Secrétariat du Conseil du trésor du Québec	SCT du Québec		x				
	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	SCT du Canada		x				
	Fonction publique municipale (effectifs)	Municipalités		x				
	Sécurité publique du Québec	SPQ		x				
	Service correctionnel Canada	SCC		x				
	Fédération professionnelle des journalistes du Québec	FPJQ	x					
	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	MEEESR	x					
Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)	OCDE / Statistique Canada			x				
2017-2018	Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	Statistique Canada				x		
	Enquête sociale générale (ESG) - cycle 29 (emploi du temps)	Statistique Canada		x	x	x		x
	Enquête sur les pratiques culturelles au Québec - EPCQ	Ministère de la Culture et des Communications				x		x
	Héma-Québec	Héma-Québec			x			
2018-2019	Liste des candidats fédéraux	Élections Canada		x				
	Liste des candidats provinciaux	Directeur général des élections du Québec		x				
	Liste des députés fédéraux	Parlement du Canada		x				
	Liste des députés provinciaux	Assemblée Nationale du Québec		x				
	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	MAMOT		x				
	Fédération des commissions scolaires du Québec	FCSQ		x				
	Association des commissions scolaires anglophones du Québec	QESBA/ACSAQ		x				
2019- 2020	Enquête nationale sur les ménages 2016 (ENM) *	Statistique Canada		x				
	Enquête sociale générale (ESG) - cycle 31 (soutien) *	Statistique Canada				x		

* : Source de données utilisées lors de la dernière année du premier cycle de mise en œuvre du calendrier. Les données de l'ENM 2016 serviront aux mêmes fins que celles de l'ENM 2011 à la première année du deuxième cycle. Les données de l'ESG31 pourront être utilisées en lien avec d'autres indicateurs suivant les enjeux qui y seront traités.

Direction de la recherche et de l'analyse prospective, mai 2015

Annexe 6 : Tableau synthèse du calendrier de mise en œuvre

Dimensions - Composantes	Année				
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
linguistique					
<i>1 - capital linguistique</i>					
Conscience linguistique et l'usage du français (CLUF)	x				
Enquête nationale sur les ménages (ENM)	x				
Fédération professionnelle des journalistes du Québec		x			
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)		x			
Fichiers thématiques dédiés à la DGFI extraits du système INTIMM		x			
citoyenne					
<i>1 - citoyenneté politique</i>					
Enquête nationale sur les ménages (ENM)		x			
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x				
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 29 (emploi du temps)			x		
Liste des députés provinciaux (ANQ)				x	
Liste des candidats provinciaux (DGE)				x	
Liste des candidats fédéraux (Élections Canada)				x	
Liste des députés fédéraux (ParlGC)				x	
<i>2 - citoyenneté sociale</i>					
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x	x			
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 29 (emploi du temps)			x		
<i>3 - citoyenneté civique</i>					
Enquête nationale sur les ménages 2016 (ENM)					x
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada		x			
Secrétariat du Conseil du trésor du Québec		x			
<i>4 - exclusion citoyenne</i>					
Sécurité publique du Québec / Service correctionnel Canada		x			
économique					
<i>1 - consommation</i>					
Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)	x				
Enquête nationale sur les ménages (ENM)		x			
<i>2 - marché du travail</i>					
Enquête nationale sur les ménages (ENM)		x			
Enquête sur la population active (EPA)		x			
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 29 (emploi du temps)			x		
<i>3 - scolarité</i>					
Enquête nationale sur les ménages (ENM)		x			
<i>4 - revenu</i>					
Enquête nationale sur les ménages (ENM)	x				
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x				
<i>5 - bienfaisance ou philanthropie</i>					
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x				
Héma-Québec			x		
<i>6 - réseaux sociaux</i>					
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)		x			
<i>7 - finance</i>					
Enquête sur la sécurité financière (ESF)		x			
<i>8 - exclusion économique</i>					
Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)	x				
Enquête nationale sur les ménages (ENM)	x				
Enquête sur la population active (EPA)		x			
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x				
Ministère d'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)		x			
Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)		x			

Dimensions - Composantes	Année				
	Sources de données	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
communautaire					
<i>1 - engagement communautaire</i>					
Enquête nationale sur les ménages (ENM)	x				
Enquête sur les pratiques culturelles au Québec (EPCQ)			x		
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x		x		
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 29 (emploi du temps)			x		
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 31 (soutien)					x
<i>2 - exclusion communautaire</i>					
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)		x			
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 28 (victimisation)		x			
culturelle					
<i>1 - activité culturelle</i>					
Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec 1800-1999		x			
Enquête nationale sur les ménages (ENM)		x			
Enquête sur les pratiques culturelles au Québec (EPCQ)			x		
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x				
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 29 (emploi du temps)			x		
<i>2 - diversité et vitalité de la culture</i>					
Enquête sur les pratiques culturelles au Québec (EPCQ)			x		
identitaire					
<i>1 - identité</i>					
Conscience linguistique et l'usage du français (CLUF)	x				
Enquête sociale générale (ESG) - cycle 27 (identité sociale/bénévolat)	x				

Notes

ⁱ Cette recension a bénéficié du travail d'une étudiante stagiaire, Geneviève Tessier, durant l'été 2012.

ⁱⁱ Un symposium et un atelier ont été organisés afin de solliciter une réflexion collective et universitaire pour guider la recherche dans le cadre du développement de cette Stratégie : (1) Symposium organisé le 29 novembre 2012 intitulé *La participation des immigrants et des minorités ethnoculturelles : une autre manière de regarder l'immigration? Explorations et échanges* avec la participation d'Annick Germain (Institut national de la recherche scientifique), Sébastien Arcand (Université de Montréal), Antoine Bilodeau (Université Concordia), Fasal Kanouté, Damaris Rose (Institut national de la recherche scientifique), Denise Helly (Institut national de la recherche scientifique), Stephan Reichhold (Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes), Cécile Poirier (Centraide). (2) Atelier organisé dans le cadre du 15^e congrès national de Métropolis à Ottawa (14-16 mars 2013), intitulé *La participation des immigrants et des minorités ethnoculturelles : une question d'engagement réciproque?*, organisé par le MIDI conjointement avec Annick Germain (Institut national de la recherche scientifique) avec les invitées Stéphanie Gaudet (Université d'Ottawa), Valérie Amiraux (Université de Montréal), Johanne Charbonneau (Institut national de la recherche scientifique) et Annie Carroll (Citoyenneté et Immigration Canada).

ⁱⁱⁱ Une « méthodologie » réfère plutôt à un système de principes et méthodes alors qu'une « méthode » est davantage une façon de faire quelque chose.

^{iv} Cette conceptualisation s'est inspirée des espaces sociaux construits par Pierre Bourdieu (1979), même si la « troisième dimension » (page 128), c'est-à-dire l'évolution dans le temps, reste à explorer dans la mise en œuvre de la Stratégie lorsqu'elle sera reprise.

^v Le cahier *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion*, conçu pour la consultation publique de 2015, fait par ailleurs mention à la définition décrite ci-dessous (voir le MIDI, 2014, page 15).

^{vi} Bien avant le début des négociations de cet *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, l'apport linguistique des personnes immigrantes faisait l'objet de débats à l'Assemblée législative du Québec, tels ceux menés en vue de l'adoption du projet de loi n^o 75, la loi du ministère de l'Immigration. Ainsi, le député M. Laporte affirme que « ... ce sera notre devoir strict d'amener de plus en plus d'immigrants à opter pour la culture et la langue française » Troisième session, 28^e législature, 25 octobre 1968, vol. 7, n^o 77, p. 3631.

^{vii} Service Canada (2013) constate que 21,8 % des personnes ayant une profession liée à la traduction (groupe 5125 de la Classification nationale des professions, tels traducteurs, terminologues et interprètes) sont des personnes immigrantes.

Voir http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/5125.shtml, consulté le 23 mars 2015.

^{viii} L'article 3 de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* de 1995 précise que « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les *autochtones*, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Gouvernement du Canada, <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/E-5.401/index.html>, consulté le 16 mars 2015.

^{ix} Les notions de « capital social et affectif » font référence aux termes utilisés par le politologue Robert Putnam, qui entend par « capital social » « les caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux, les normes et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel » (Putnam 1995 : 67) – donc, une sorte de synonyme de lien social. Putnam établit une distinction entre deux types de capital social : le *bonding* (la création de liens affectifs) et le *bridging* (la création de ponts). Ainsi, le capital social affectif (*bonding*) se crée par une socialisation entre personnes semblables

(par exemple ayant le même groupe d'âge, la même communauté religieuse, etc.). Toutefois, c'est seulement en transgressant ces groupes sociaux affectifs, en créant des « ponts » avec d'autres groupes qu'on peut se construire du capital social relationnel, c'est-à-dire établir des liens sociaux avec des personnes qui ne nous ressemblent pas (par exemple, d'une autre équipe sportive, d'un autre groupe d'âge, etc.). C'est ce dernier type de capital social qui permet une cohésion sociale dans des sociétés plurielles.

^x Les définitions et autres caractéristiques de ces variables peuvent être consultées sur le site Internet de Statistique Canada : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/search-recherche/sr-variable-fra.cfm>

^{xi} Le quotient de localisation mesure une caractéristique dans un secteur donné d'une région par rapport au même comportement dans ce secteur à l'échelon national. C'est donc le ratio du pourcentage de la caractéristique dans un secteur par rapport au pourcentage de la caractéristique dans ce secteur à l'échelon national. Pour un exemple sur l'emploi, voir : <http://www.statcan.gc.ca/pub/21-006-x/2008007/def-fra.htm>

^{xii} Ces documents se trouvent sur le site Internet du Ministère :

<http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/publications/etudes-recherches-statistiques/statistiques-immigration-recente.html>